

## ANEXO IV (FRENTE)



**MINISTÉRIO DA FAZENDA**  
**SECRETARIA DA RECEITA FEDERAL DO BRASIL**  
**DÉCLARATION DE BAGAGE PORTÉ PAR LE VOYAGEUR**

### DONNÉES PERSONELLES ET DONNÉES DU VOYAGE

Nom (précédé par le prénom)

Passeport ou carte d'identité nationale

CPF (si vous êtes résident au Brésil)

Pays de votre résidence

Pays de provenance

Date de naissance  
(jour/mois/année)

Numéro du vol ou, selon le cas, du  
véhicule

Numéro de votre  
siège/cabine

Date de l'arrivée  
(jour/mois/année)

Ville et pays de votre embarquement

Correspondances pendant le vol

Adresse au Brésil (hôtel/villes/états de la fédération brésilien) ou téléphone ou  
courriel



Receita Federal

[www.receita.fazenda.gov.br](http://www.receita.fazenda.gov.br)

### LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR CETTE DÉCLARATION

Il n'est pas nécessaire d'inclure dans cette Déclaration:

- les livres, les bouquins et les journaux ou d'autres publications publiées régulièrement;
- les biens du voyageur propres à son usage personnel ou professionnel;
- les biens achetés hors du Brésil, jusqu'à un total de US\$500,00 (pour les voyages aériennes ou maritimes), ou jusqu'à US\$300,00 (voyages par terre, par rivière ou par lac); et
- les biens achetés aux magasins hors taxes (**free shop**) au moment de l'arrivée au Brésil.

### BIENS SOUMISES À UNE TARIFICATION SPÉCIALE

Une fois dépassées les chiffres ci-dessus, la valeur excédante sera soumise à un tarif de 50%.

Les limites en référence sont individuelles, et elles ne peuvent être utilisées qu'une fois à chaque mois.

### LIMITES QUANTITATIVES

Le tarif ci-dessus ne s'applique qu'aux biens qui n'ont pas dépassés les limites quantitatives suivant:

- boissons alcooliques: 12 litres, le total;
- cigarettes: 10 paquets, le total. Chaque paquet doit contenir un maximum de 20 cigarettes;
- cigares et cigarillos de tout genre: 25 unités le total;
- tabac: 250 grammes, le total;
- les biens qui ne sont pas mentionnés ci-dessus, ayant une valeur unitaire inférieure à US\$ 10,00 (dix dollars américains) (pour les voyages aériennes ou maritimes), ou à US\$ 5,00 (cinq dollars américains) (voyages par terre, par rivière ou par lac): 20 unités, le total, à la condition de ne pas avoir qu'un total de 10 unités identiques; et
- les biens non indiqués ci-dessus: 20 unités (pour les voyages aériennes ou maritimes), ou 10 unités (voyages par terre, par rivière ou par lac), le total, à la condition de ne pas avoir qu'un total de 3 unités identiques.

### RESTRICTIONS ET INTERDICTIONS

Il sont absolument interdits de entrer au territoires brésilien les stupéfiants ou tout autre drogue similaire, ainsi que les biens qui ont été adultérés, et les falsification (contrefaçon ou piraterie). Les voyageurs mineurs de 18 ans sont interdits de porter des boissons alcooliques et des produits du tabac.

Produits soumis à l'inspection sanitaire ou d'origine animale ou végétale ne seront autorisés qu'après avoir été dûment contrôlés par la Vigilance Sanitaires du Brésil ou par le personnel du Ministère de l'Agriculture brésilien.

**LE REGIME COMUM D'IMPORTATION** est appliqué au véhicules moteurs et ses parties et pièces détachées; aux biens dont la quantité, ou sa nature même, démontre la destination commerciale ou industrielle; et aussi aux biens qui ont dépassé les limites quantitatives.

### DÉCLARATION DE PORTER DE L'ARGENT LIQUIDE

Le voyageur porteur de l'argent liquide dans une valeur supérieure à R\$ 10.000,00 (dix mille reais brésiliens), ou l'équivalent dans d'autres monnaies, est obligé à remplir avant le voyage l'e-DPV (Déclaration électronique de porter de l'argent liquide). L'e-DPV est disponible au site de l'Internet [www.receita.fazenda.gov.br](http://www.receita.fazenda.gov.br). Elle est également disponible aux bureaux de la Receita Federal do Brasil localisés aux ports, aéroports et aux postes douaniers des frontières terrestres. Il est absolument nécessaire que la Déclaration soit présentée à la fiscalisation douanière pour son validation.

\*D'autres renseignements sont fournis par le site de l'Internet : [www.receita.fazenda.gov.br/bens-de-viajante](http://www.receita.fazenda.gov.br/bens-de-viajante)

## ANEXO IV (VERSO)

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BAGAGE**

Avez-vous dans votre bagage (cochez la case appropriée):

- des animaux, des végétaux ou leurs parties, des graines, des produits d'origine animal ou végétal, des produits à usage vétérinaire ou des agro toxiques?  NO  YES
- des produits médicaux, à diagnostique in vitro, des produits de nettoyage, ou du matériel biologique?  NON  OUI
- des médicaments, à l'exception des ceux à usage personnel, ou des denrées alimentaires?  NON  OUI
- des armes ou leurs munitions?  NON  OUI
- des biens soumis à des restrictions ou à des interdictions ou encore au régime commun d'importation (voir les instructions au dos de cette page)?  NON  OUI
- des biens dont la valeur dépasse à US\$ 3.000,00 (trois mille dollars américains) (voie aérienne ou maritime) ou à toute autre valeur (si vous rentrez au pays par terre, par rivière ou lac), pour admission temporaire? (exclusivement pour les voyageurs non-résidents)  NON  OUI
- des biens soumis à un tarif spécial (voir les instructions au dos de cette page)?  NON  OUI
- une valeur supérieure à R\$ 10.000,00 (dix mille reais brésiliens), ou l'équivalent dans d'autres monnaies?  NON  OUI

Avez-vous visité des zones de production agricole ou bovine les derniers 15 jours?  NON  OUI

- Si vous avez répondu OUI aux questions numérotées 6 ou 7, vous êtes obligé à décrire les biens au tableau <Description des marchandises> qui se suit.
- Si vous avez répondu OUI à la question numérotée 8, vous êtes obligé à présenter à la fiscalisation douanière, conjointement avec cette Déclaration, la Déclaration électronique de portée de valeur (e-DPV) pour son validation.
- Si vous avez répondu OUI à n'importe quelle question ci-dessus, adressez-vous à la chaîne BIENS À DÉCLARER et présentez-vous au fonctionnaire responsable par la fiscalisation douanière.
- Si vous avez répondu NON à toutes les questions, adressez-vous à la chaîne RIEN À DÉCLARER.

**RELATION DES BIENS**

(À remplir dans le cas d'avoir répondu OUI aux questions 6 ou 7 dans la <Déclaration de Bagage>

Nom (précédé par le prénom) \_\_\_\_\_

Passeport ou carte d'identité \_\_\_\_\_ CPF (si vous êtes résident au Brésil) \_\_\_\_\_

Quantité	Description des biens	Valeur (US\$)
Valeur totale (US\$)		

Je déclare que les informations fournies dans cette Déclaration correspondent à la vérité des faits et des données.

Date (jour/mois/année) \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

À usage officiel

**Espaço Reservado à Propaganda ou Promoção Comercial**